



8 février 2018

# **POINT D'ETAPE SUR LA CONCERTATION DE LA STRATEGIE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DES ENFANTS ET DES JEUNES**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

# Sommaire

## **Un calendrier et une méthodologie volontaristes**

- Une concertation sur trois mois
- Trois niveaux d'actions menés en parallèle

## **La consolidation des grandes orientations**

- Un changement radical des priorités
- Une nouvelle gouvernance

## **La dynamique des 3 niveaux de concertation**

- Des groupes de travail qui produisent
- Dans les territoires, la richesse des débats et des rencontres
- Une forte participation citoyenne à la consultation en ligne

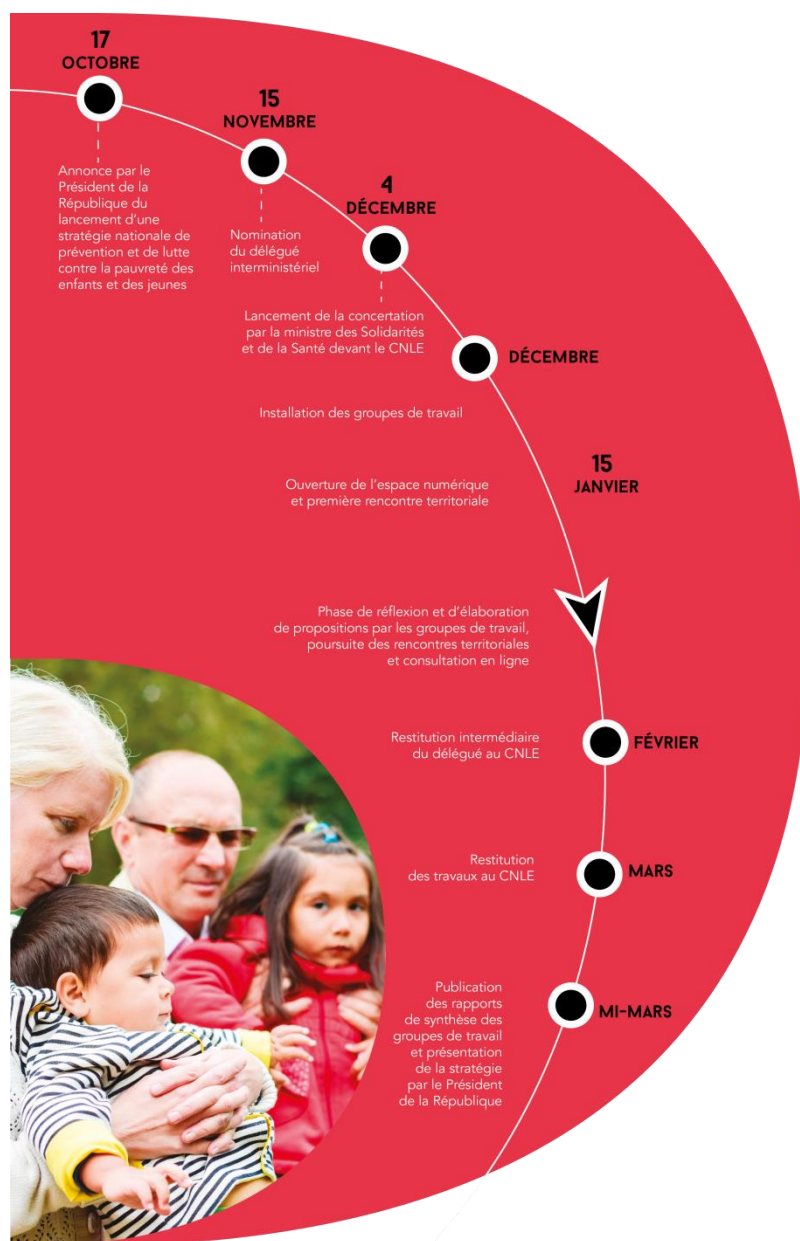
# Une méthodologie et un calendrier volontaristes

La phase de concertation est **concentrée sur une période de trois mois**.

Elle est menée sur **trois niveaux en parallèle** :

- Depuis fin décembre, **installation de six groupes de travail thématiques** composés d'élus, de représentants associatifs et de personnes qualifiées dont les travaux aboutiront mi-mars ; un espace de contribution en ligne est ouvert pour chacun de ces groupes de travail ;
- Depuis le 15 janvier et jusqu'au 28 février 2018, **lancement auprès du grand public d'une consultation en ligne** ;  
Depuis le 15 janvier et jusqu'au 6 mars 2018, **mise en place de 10 rencontres territoriales avec la participation des acteurs et des personnes concernées**.

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) est associé tout au long de la concertation à la construction de la stratégie.



## La consolidation des grandes orientations

Le Président de la République a décidé le 17 octobre d'engager l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et de promouvoir une toute nouvelle approche de cette action.

### Une double inflexion des priorités

C'est, d'une part, la priorité donnée à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, d'autre part, la promotion de l'investissement social.

#### Les enfants et les jeunes

La France compte aujourd'hui 3 millions d'enfants pauvres, soit près d'un enfant sur cinq. Éradiquer la pauvreté des enfants et des jeunes, c'est rétablir l'égalité républicaine, celle qui concilie les chances et les places. C'est redonner confiance et espoir aux familles et refuser que enfants pauvres d'aujourd'hui soient les adultes pauvres de demain.

#### La prévention et l'investissement social

Développer la prévention et l'investissement social, c'est restituer l'ambition universelle du modèle social français, améliorer l'efficacité des politiques sociales et replacer les travailleurs sociaux sur le cœur de leur engagement : l'accompagnement des fragilités sociales, pour en sortir durablement. L'action sociale doit redevenir un cadre d'actions collectives qui permettent la redistribution par les équipements et services collectifs, contribuent à la citoyenneté, répondent au défi de l'isolement et favorisent l'engagement, la transmission, la coopération en mobilisant tous les acteurs publics et privés.

La réflexion et les échanges auxquels donne lieu tous les jours la concertation dans ses différents aspects sont l'occasion de confirmer collectivement le bien-fondé de ces deux orientations et de les consolider.

### Une gouvernance nouvelle

Ces orientations nouvelles exigent aussi une gouvernance nouvelle qui ne part plus d'un plan unilatéral porté par l'Etat mais implique une action coordonnée de l'ensemble des acteurs concernés, dans le cadre d'une stratégie globale.

La concertation a précisément pour objet de mobiliser les acteurs sur des objectifs communs. Elle montre l'importance du pilotage et de la coordination des actions par l'Etat. Elle fait aussi la démonstration de la nécessité de laisser la place à l'adaptation et à l'initiative des territoires dont les acteurs sont fortement engagés et responsabilisés.

## Enfance et pauvreté, quelques chiffres

*Part des enfants confrontés à une difficulté pour des raisons financières selon le niveau de vie du ménage 2014 (en %)*

	Quartile de niveau de vie			
	1 <sup>er</sup> quartile	2 <sup>e</sup> quartile	3 <sup>e</sup> quartile	4 <sup>e</sup> quartile
<b>Besoins fondamentaux</b>	<b>26,9</b>	<b>8,5</b>	<b>4,7</b>	<b>1,0</b>
Vêtement	20,2	5,5	3,5	0,7
Chaussures	11,6	3,5	2,1	0,4
Fruits & légumes	7,5	0,9	0,3	0,0
Viande	5,9	1,2	0,5	0,0
<b>Loisirs et sociabilité</b>	<b>36,3</b>	<b>14,9</b>	<b>4,2</b>	<b>1,5</b>
Jeux extérieurs	4,8	0,8	0,2	0,0
Jeux intérieurs	3,2	0,0	0,0	0,0
Loisirs	13,9	5,1	1,4	0,7
Fête	13,0	2,7	1,8	0,3
Invitation	6,3	1,4	0,2	0,0
Vacances	26,4	9,6	3,1	0,5
<b>Éducation</b>	<b>18,3</b>	<b>5,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>
Livres adaptés	3,6	0,1	0,0	0,0
Voyages ou activités scolaires	11,9	2,6	0,7	0,4
Lieu pour faire les devoirs	8,7	3,4	1,0	1,2
<b>Au niveau du ménage</b>	<b>63,3</b>	<b>34,0</b>	<b>16,5</b>	<b>8,4</b>
Logement à bonne température	11,0	4,4	1,6	0,5
Internet	7,9	0,7	0,6	0,5
Voiture	2,0	1,9	0,3	0,2
Remplacer des meubles	52,0	28,6	13,0	5,1
Dettes	30,4	13,6	5,1	2,7

Note de lecture: 20,2 % des enfants âgés de 1 à 15 ans vivent dans des ménages du 1<sup>er</sup> quartile du niveau de vie dont au moins un membre de la fratrie ne dispose pas de vêtements neufs pour des raisons financières.

Définition: le 1<sup>er</sup> quartile comprend les 25 % de ménages ayant le niveau de vie le plus faible et le 4<sup>e</sup> quartile les 25 % des ménages avec le niveau de vie le plus élevé.

Champ: Enfants âgés de 1 à 15 ans résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Source: Insee, Enquête SRCV-Sile 2014.

Source : Les cahiers de l'ONPES, oct. 2017

*Le recensement des bidonvilles métropolitains, DIHAL, janv. 2018*

	Septembre 2013	Janvier 2014	Octobre 2015	Avril 2016	Avril 2017
Nombre de bidonvilles	394	429	582	569	571
Nombre de personnes	16 949	19 200	17 929	17 510	16 000
Nombre d'enfants	Plus de 4 300	Au moins 5 100	4 000 pour 251 sites	3 600 pour 330 sites	3 600 pour 325 sites

# La dynamique des 3 niveaux de concertation

## Des groupes de travail qui produisent

**6** groupes de travail ont été formés pour réfléchir à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Co-présidés par deux personnalités reconnues dans leur domaine, chaque groupe de travail étudie une problématique spécifique :



éradiquer  
la pauvreté  
des enfants

**Éradiquer la pauvreté des enfants**, co-présidé par Nathalie CASSO-VICARINI, Ensemble pour l'éducation de la petite enfance et Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras, vice-Président de la Communauté urbaine d'Arras délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville, conseiller régional des Hauts-de-France



agir pour rendre les jeunes  
moins vulnérables  
et favoriser leur insertion

**Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion**, co-présidé par Antoine DULIN, Vice-président du Conseil économique, social et environnemental, Habitat et Humanisme et Fiona LAZAAR, Députée



développer  
l'accompagnement global  
et les leviers de prévention  
de la pauvreté

**Développer l'accompagnement global et les leviers de prévention de la pauvreté**, co-présidé par Véronique FAYET, Présidente du Secours Catholique et Olivier VERAN, Député



renforcer  
l'accompagnement  
dans la lutte contre l'exclusion

**Un accompagnement renforcé dans la lutte contre l'exclusion**, co-présidé par Christine LACONDE, Directrice du Samu Social de Paris et Alain REGNIER, Préfet



favoriser l'accès  
aux droits et aux services,  
lutter contre le non recours

**Accès aux droits et aux services, lutte contre le non recours**, co-présidé par Matthieu ANGOTTI, Directeur général du centre communal d'action sociale de Grenoble et Aurore BERGE, Députée



piloter la lutte  
contre la pauvreté  
à partir des territoires

**Piloter la lutte contre la pauvreté à partir des territoires**, co-présidé par Mathieu KLEIN, Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et Joëlle MARTINAUX, Présidente de l'union nationale des centres communaux d'action sociale.

- **150** contributeurs, élus locaux ou nationaux, représentants d'associations et personnalités qualifiées participent activement à ces groupes de travail.
- **20** réunions déjà tenues et complétées par des auditions menées par les coprésidents des groupes, pour recueillir la parole de personnalités qualifiées.

Chaque groupe de travail produira une note de synthèse avec des propositions qui viendront nourrir la stratégie.

Elles émaneront des divers sujets abordés en réunion plénière. Parmi eux, garantir la qualité d'accueil la plus propice au développement des jeunes enfants, lever les freins périphériques relatifs à la mobilité, le logement, les discriminations, la santé, l'information, l'accès aux droits et la qualification, les loisirs dans la vie des familles en précarité, le droit des adolescents en difficulté à une vie épanouie, la santé mentale, la perte d'autonomie et la territorialisation de la politique de lutte contre la pauvreté

Ces propositions intégreront les solutions innovantes qui auront émergé dans le cadre de la concertation.

## Dans les territoires, la richesse des débats et des rencontres

### Quelques chiffres

- Depuis janvier, **4** rencontres territoriales ont eu lieu, à Plaisir, Saint-Nazaire/Nantes, Lyon, Châteauroux, et **6** autres seront organisées, en février et mars à Dijon, Auch, Strasbourg, dans l'Orne, à la Réunion et à Créteil.
- Composées des matinées d'échanges avec les acteurs territoriaux et d'après-midis de rencontres, ces concertations ont déjà rassemblé plus de **600** personnes et ont été l'occasion de visites de structures et dispositifs locaux.

Le délégué a pu, à ce titre, s'entretenir avec de nombreux professionnels de terrain agissant par exemple au sein de la Maison des Familles de Plaisir, des crèches de Coignières et de Poissy, la Résidence des Jeunes de Saint-Nazaire, la maison de quartier du Breil-Malville à Nantes, le restaurant d'application des Apprentis d'Auteuil, le Centre d'hébergement et d'Insertion Sociale de Lyon, le foyer jeunes travailleurs intergénérationnel de la Maison Christophe Mérieux, la mission locale de Châteauroux.

### Témoignages

Les moments de concertation ont donné lieu à de nombreuses interventions de professionnels, acteurs et personnes concernées, sur les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques. Plusieurs vidéos, diffusées sur le site du ministère des solidarités et de la santé et les réseaux sociaux sont venus relayer ces témoignages.

### Des acteurs publics territoriaux



Katia BEGUIN

Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours



Vincent BELEY

Directeur de la Mission locale de Lyon



## Des acteurs associatifs



Pour les jeunes qui sortent de l'aide sociale à l'enfance

Antoine DULIN  
Habitat et Humanisme



On ne peut pas piloter les politiques sociales uniquement avec un tableau excel, c'est impossible.

José PIRES-DIEZ  
Fédération des acteurs de la solidarité

## Des personnes concernées



Je ne pensais pas en arrivant ici qu'il y aurait ça pour moi, enfin, pour les jeunes.

Jason, résident du CHRS de Lyon



Les élèves du restaurant d'application des Apprentis d'Auteuil

## Témoignages

### Ce que l'on peut retenir des premières rencontres

- La richesse et la diversité des questionnements : comment nous mobiliser pour offrir à chacun un accueil, un accompagnement ? Comment apporter de la considération, du soutien et redonner confiance ? Comment mieux travailler ensemble, mieux coordonner nos actions ? Comment soutenir davantage les travailleurs sociaux ? Comment éviter ou accompagner les ruptures de parcours ?
- Le potentiel énorme des initiatives et des volontés, l'engagement et l'exigence des acteurs, la capacité d'innovation et d'adaptation face à la diversité et à la complexité des situations.
- La réaffirmation des valeurs du modèle social français, l'universalité, l'égalité, le lien avec le travail.
- La nécessité que l'Etat donne un cadre, pose les principes de politique publique, définisse clairement les priorités afin d'améliorer la capacité des acteurs à se coordonner au niveau territorial et renouer la confiance avec les Français.

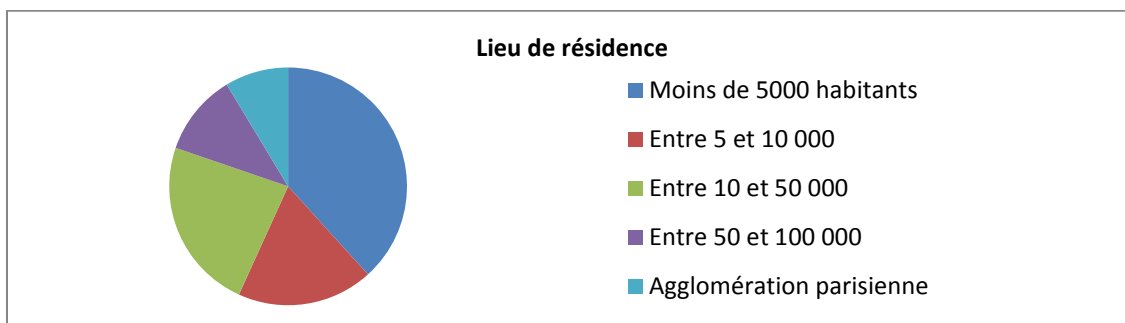
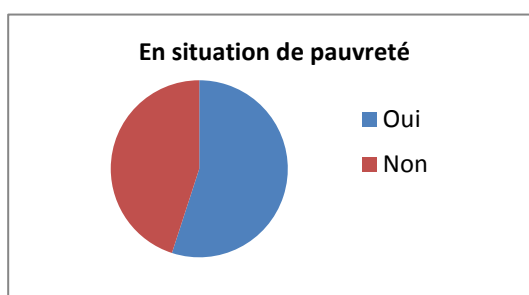
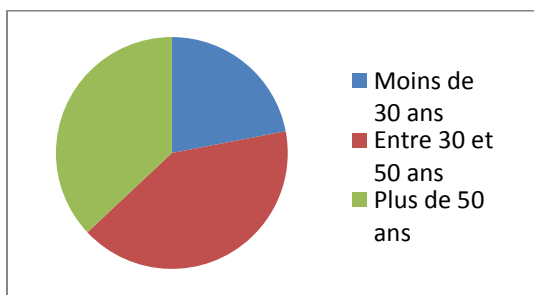
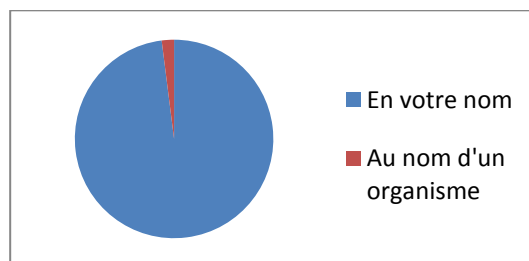
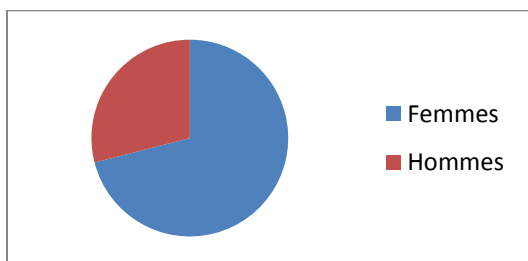
## Une forte participation citoyenne à la consultation en ligne

En trois semaines, le site de la consultation [www.lutte-pauvrete.gouv.fr](http://www.lutte-pauvrete.gouv.fr) été visité par **18 500 visiteurs uniques**.

**5200** personnes ont participé à la consultation en publiant leur contribution.



### Profil des répondants



**DÉLÉGATION  
INTERMINISTÉRIELLE  
À LA PRÉVENTION ET  
À LA LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETÉ  
DES ENFANTS  
ET DES JEUNES**



Contact presse :  
[anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr](mailto:anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr)  
01 40 56 63 65

<http://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/strategie-de-prevention-et-de-lutte-contre-la-pauvrete/>

 @Delegpauvrete